**Certificat de scolarité 2025-2027**

Je soussigné, Monsieur Clément VAILLANT, Directeur général du CFA Intégrale Academy - Intégrale Sécurité Formations, domicilié 54 chemin du Carreou, 83480 PUGET SUR ARGENS,

* enregistré auprès du Registre du Commerce de Fréjus (RCS FREJUS 840 899 884)
* agréé par la DREETS PACA (NDA 93830600283)
* agréé par le Ministère de l’Éducation Nationale (UAI 0831774C)

certifie que :

**BLEVIN OTHILIE**

est inscrit (e) dans notre établissement pour suivre la formation :

|  |
| --- |
| **BTS Commerce international (CI) 2025-2027** |

Du 01/09/2025 au 31/07/2027.

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

**Fait à Puget sur Argens le vendredi 12 septembre 2025.**

**Monsieur Clément VAILLANT**

**Directeur général CFA Intégrale Academy - Intégrale Sécurité Formations**

Une image contenant texte, carte de visite, Police, logo

Description générée automatiquementUne image contenant croquis, calligraphie, ressort hélicoïdal, typographie

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**Confirmation d’inscription**

*Puget sur Argens le vendredi 12 septembre 2025,*

**Objet : Confirmation d’inscription BTS Commerce international (CI)**

Bonjour Othilie,

J’ai le plaisir de vous confirmer votre inscription en BTS Commerce international (CI).

La rentrée scolaire se déroulera en septembre 2025 *(nous vous communiquerons la date précise de la rentrée courant juillet / août 2025).*

***Vous trouverez en pièces-jointes :***

* Votre carte étudiante officielle
* Votre certificat de scolarité
* Des informations concernant le contrat d’apprentissage

Vous allez prochainement recevoir par mail votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter à votre Espace Etudiant. Cet espace étudiant vous permettra de consulter votre emploi du temps, le cahier de texte en ligne, vos notes, vos appréciations etc.

Pour toute question n’hésitez pas à vous contacter au 04 22 47 07 68.

|  |
| --- |
| **En cas de renoncement (annulation de l’inscription), nous vous remercions de bien vouloir nous avertir dès que possible par mail (ecole@integraleacademy.com) ou par téléphone au 04 22 47 07 68.** |

Je vous souhaite une excellente journée et je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

**Monsieur Clément VAILLANT**

**Directeur général CFA Intégrale Academy - Intégrale Sécurité Formations**

Une image contenant texte, carte de visite, Police, logo

Description générée automatiquementUne image contenant croquis, calligraphie, ressort hélicoïdal, typographie

Description générée automatiquement

**Contrat d’apprentissage**

À partir de maintenant, vous pouvez commencer vos recherches pour trouver une entreprise d'accueil et signer votre contrat d'apprentissage.

**Dès que vous aurez signé votre contrat d'apprentissage, nous vous offrirons un iPad !**

**Trouver une entreprise :** Pensez à leur envoyer un CV et une lettre de motivation, et n'hésitez pas à les relancer régulièrement par téléphone si vous n’obtenez pas de réponse. Encore mieux : Présentez-vous directement sur place, et n'hésitez pas à mettre en avant l'aide de 6000€ que verse l’État à toute entreprise qui recrute un alternant avant le 31 décembre 2025.

***Vous avez trouvé une entreprise ?***

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir par mail à l’adresse [ecole@integraleacademy.com](mailto:ecole@integraleacademy.com), les informations suivantes :

\* NOM DE L'ENTREPRISE  
\* SIRET  
\* NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE  
\* TELEPHONE DU RESPONSABLE  
\* MAIL DU RESPONSABLE  
\* DATE DE DEBUT DE CONTRAT

Ces informations vont nous permettre de transmettre à l’entreprise un contrat d’apprentissage numérique prérempli avec toutes les informations. Nous nous chargerons ensuite de toutes les démarches administratives *(télétransmission de votre contrat d’apprentissage auprès des services de l’Etat).*

***Vous ne trouvez pas d'entreprise ?***

Vous aurez jusqu’au mois de décembre 2025 pour trouver une entreprise d’accueil et signer un contrat d’apprentissage. Pas d'inquiétude : la plupart des contrats d’apprentissage se concrétisent après la rentrée entre septembre et novembre. Vous pourrez donc commencer les cours au mois de septembre, même si vous n'avez pas encore signé de contrat d'apprentissage.

**BON A SAVOIR :** La plupart des étudiants trouvent une entreprise entre les mois de septembre et de novembre. **En 2024, 100 % de nos étudiants ont trouvé une entreprise et signé un contrat d’apprentissage avant le 31 décembre.**